Journée d'étude du 21 septembre 2018

IFPPC

35ÈME CONGRÈS NATIONAL
MARSEILLE

Revendications
Questions de responsabilité et propositions de réforme

Sous la direction de Julien THÉRON,
Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole

Quotidiennes des praticiens des procédures collectives, les revendications suscitent une multitude de difficultés qui, sur un plan statique, les portent à s'interroger quant à l'éventuelle mise en cause de leur responsabilité, et sur un plan dynamique, les conduisent à souhaiter et à imaginer des modifications ou amendements du droit positif. Le colloque du 21 septembre 2018 constitue une occasion unique de mêler regards pratiques et universitaires pour dresser un tableau du risque réel de mise en jeu de la responsabilité des professionnels en matière de revendications mais aussi d'aborder des propositions de réformes, le tout s'articulant autour de quatre grandes thématiques.

8h30

Allocution d'ouverture :
- Jean-Claude GAUDIN, *Maire de Marseille (sous réserve)*
- Bruno NIVIERE, *Président du Tribunal de commerce de Marseille*
- Christophe THEVENOT, *Président du CNAJMJ*
- Sébastien DEPREUX, *Président de l'IFPPC*

Propos liminaire : Revendications et responsabilité du professionnel
- Jean-Pierre ABBADIE, *Président de la Caisse de garantie*

9h

I. Le droit de revendiquer : qui peut revendiquer ?
Difficultés au sein des groupes de sociétés, en cas de subrogation, mais aussi de l'articulation entre revendication et contrat en cours
- Maud LAROCHE-MINASSIAN, *Professeur à l'Université de Rouen-Normandie*
- Sébastien DEPREUX, *Mandataire judiciaire*
- Nathalie GUYOMARD, *Administrateur judiciaire*

Pause de 10h30 à 11h

II. Le bien revendiqué : quel bien revendiquer ?
Difficultés liées à la fongibilité, l'incorporation, et les biens inclus dans un plan de cession avant l'issue des 3 mois.
- Marie-Hélène MONSERIE-BON, *Professeur à l'Université Paris II Panthéon Assas*
- Sébastien DEPREUX, *Mandataire judiciaire*
- Vincent LABIS, *Administrateur judiciaire*

Déjeuner de 12h30 à 14h

III. Mise en œuvre : comment faire ?
Problématiques liées à l'inventaire, aux relations entre administrateurs et mandataires judiciaires, à l'acquiescement, aux accords sur la restitution.
- Philippe ROUSSEL GALLE, *Professeur à l'Université Paris Descartes*
- Sébastien DEPREUX, *Mandataire judiciaire*
- Nathalie GUYOMARD, *Administrateur judiciaire*
- Nicolas FLESCH, *Mandataire judiciaire*
- Eva SEBBAN, *Responsable Département Procédures Collectives Euler Hermes*

15H30

IV. Les suites de la revendication : les vicissitudes de l'issue
Sort des biens n'appartenant pas au débiteur ou revendiqués hors délai, la restitution à l'issue de la procédure, les difficultés liées à la garde de la chose et à l'obligation de libérer les locaux.
- Julien THÉRON, *Professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole*
- Sébastien DEPREUX, *Mandataire judiciaire*
- Cécile JOUIN, *Mandataire judiciaire*
- Eva SEBBAN, *Responsable Département Procédures Collectives Euler Hermes*
- Stéphane HOAREAU, *Mandataire judiciaire*

17h : café de clôture